

## Assemblée des délégués de l'ASF du 04 septembre 2015 à Andelfingen (ZH)

Durée: de 9 h 15 à 12 h  
Présents: 52 membres et délégués/7 hôtes  
Excusés: G. Jimmy et M. Klay (OFEV), M. Brunner (EFS), L. Peter (SFS), P. Ritter (suva), W. Kiser (section NW/OW), W. Stauffacher (section ZG), H. Jenny (section NE), B. Cozzio (section SG), C. Kleiber (comité ASF), S. Niederberger, HP Philipp, G. Bossi

### Points à l'ordre du jour:

01. Salutation
02. Vote scrutateur
03. Protocole de l'AD 2014 (Brienz)
04. Bilan annuel des coprésidents
05. Compte annuel 2014 /rapport de révision
06. Dans les ressorts
07. Renouvellement de l'affiliation de l'ASF au Swiss Sponsoring Pool, 2016-2019
08. Adaptation des statuts et règlement interne
09. Budget 2016
10. Votations
11. AD2016 à Bâle
12. Divers (vote des membres d'honneur)

### 01. Salutations

En tant que représentant du canton d'accueil et président de l'association du personnel forestier zurichois (VZF), Martin Gross salue les délégués, les hôtes et la presse dans le centre de formation cantonal pour la protection civile et les pompiers à Andelfingen. Après une courte parenthèse sur la beauté du cadre vignoble et de la forêt d'Andelfingen dans l'arrondissement forestier 5, il passe la parole au président de l'assemblée et coprésident Arnold Denoth.

Arnold Denoth inaugure l'Assemblée des délégués de l'association du personnel forestier suisse 2015 (AD2015) à Andelfingen (ZH) et salue toutes les personnes présentes dans les quatre langues du pays. Il salue les invités Konrad Nötzli (forestier cantonal, Zurich), Kaspar Reutimann (président EFS, comité EFS), Alex Freihofer (Red.Zuriwald), Erwin Schmid (Ortra Forêt Suisse), les présidents des communes d'Andelfingen et Kleinandelfingen, Felix Cuny (forestier d'arrondissement FK5), Pius Wiss (EFS), Robert Kollbrunner, Urs Büchi, P.Bünteli (VZF), Silvia Müller (Andelfinger Zeitung).

Il fait passer la liste des présents Avec l'annonce de la réunion en temps voulu, le respect des conventions de requêtes ainsi que l'envoi des invitations dans les délais il déclare le quorum de l'AD2015 à Andelfingen

Les excusés: voir plus haut  
Les électeurs: Délégués : 52  
Membre individuel : 0                      Total: 52

## 02 Election du scrutateur

Les élus: Martin Krähenbühl (section des deux Bâles)  
Jakob Mani (section GR)

## 03. Procès-verbal de l'assemblée des délégués 2014 (Brienz)

Le procès-verbal a été envoyé aux présidents des sections. Il est possible également de le télécharger sur le site internet de l'Association ([www.foresters.ch](http://www.foresters.ch)). Personne ne demandant la parole, le coprésident a procédé au vote. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

## 04. Bilan annuel des coprésidents

### 1. Puisqu'ils n'étaient plus que cinq

Lors de l'AD2014 à Brienz, Peter Piller et moi-même avons été élus coprésidents de l'ASF à l'unanimité. L'un ou l'autre a certainement dû se poser des questions sur la façon dont ce palliatif ou cette expérience pourrait finir tôt ou tard: un échec ou un déchirement en interne? Et voyez, jusqu'à présent, nous nous complétons tout à fait. La présidence est menée en duo par un pur type sanguin et par un type plutôt sanguin à orientation flegmatique (*quant à la résistance à l'alcool, j'ai clairement le soutien du Nr.2*).

Après les nombreux départs lors de l'AD2014, le comité directeur de l'ASF a rempli ses fonctions avec seulement cinq membres, ce qui veut dire, que la charge de travail est devenue plus lourde à porter. Par le biais des sections ASF nous nous sommes mis à la recherche de nouveaux membres pour le comité. Un grand merci, à ceux qui nous ont soutenus dynamiquement.

Les candidats sélectionnés ont été invités à quelques réunions du comité et nous leurs avons également délégué de petites missions, bien sûr avec l'accord de nos statuts. Plus sur ce sujet aux points 8 et 10.

### 2. Clarification de quelques détails

Puisque presque que tous les «vieux loups» se sont retirés du comité, nous avons dû tout d'abord nous reformer et clarifier quelques questions de détail au sujet de notre travail au comité directeur. Bien entendu, tout n'a pas été facile d'emblée, mais tous avaient la bonne volonté de donner le meilleur de soi. De temps en temps, il y a eu un oubli ou bien quelque chose n'a pas bien fonctionné. Nous nous en excusons et espérons votre compréhension. Nous n'y sommes pas tout à fait, mais notre but est de nous améliorer constamment et de défendre les intérêts des membres de l'ASF Nous pouvons vous garantir, vous avez à faire à un comité directeur très motivé.

### 3. WM Brienz

Les WLC2014 à Brienz auront été un événement réussi dans l'histoire de l'ASF. Le gain réalisé de 11 869,65 CHF a été restitué aux sections de l'ASF, après la clé de répartition proportionnelle aux montants du sponsoring. Lors de la soirée pour les bénévoles à Brienz, l'immense travail du CO a été dûment récompensé.

### 4. Les observateurs critiques nous aident à avancer.

Dès le début de notre mandat, nous avons été confrontés à quelques questions critiques de la part des sections. Nous sommes ravis d'avoir reçu ces remarques et ces suggestions. Cela nous aide à avancer. Nous sommes là pour les sections et considérons notre travail comme mission en faveur des sections.

C'est pourquoi notre appel aux sections ASF: votre collaboration constructive et critique nous aide à accomplir le travail du comité directeur en faveur des sections !

## 5. Vue d'ensemble

La question: que font-ils en fin de compte au comité ? Nous a poussé à analyser nos missions et à les revoir d'un oeil critique. C'est ainsi que nous avons essayé de structurer le travail du comité, de définir les principales missions et de pourvoir aux priorités nécessaires. Tout n'a pas la même importance. Un comité d'association doit mettre en place des priorités, et notamment sur les coûts.

## 6. Comment le dire à mes enfants ou la communication est-elle sanctionnable ?

### a. *Wald+Holz*

La dernière enquête auprès des membres de 2102 a montré: le comité travaille et représente l'ASF dans de nombreux groupes de travail, dans des commissions et dans des comités différents. Très peu de ces informations arrivent jusqu'aux sections. Bien entendu, nous devons communiquer notre travail et nos préoccupations. Par conséquent, nous avons déclaré la communication, de toute forme, comme principale mission. A ce sujet, les négociations avec l'EFS ont été clôturées avec succès et nous pouvons créer les pages de l'ASF, à raison de 4 éditions par an dans les revues spécialisées «Wald+Holz» et «La Forêt».

### b. *Page d'accueil*

De part et d'autre et avec raison, la page d'accueil de l'ASF a été critiquée pour son côté un peu primitif. Elle a bien servi pendant quelques années, un changement s'est avéré cependant nécessaire. C'est avec beaucoup d'élan que le groupe de travail s'est mis à l'ouvrage. Grâce au soutien spécialisé de Carol Fuchs et d'Andrea Wobmann, la nouvelle page d'accueil a pu être sur le réseau dès le mois de mai 2015.

### c. *Visite des sections*

Un autre objectif de communication que l'ASF s'est fixé: les membres du comité directeur rendent visite aux AG des sections. Pour autant que je sache, seules deux sections n'ont pu être visitées, et ce pour des raisons de calendrier.

### d. *L'ASF a des choses à dire*

Nous devrions pouvoir rapporter les préoccupations du personnel forestier dans de différents groupes de travail et dans de différentes commissions. Ceux qui sentent la sève ont absolument des choses à dire. J'ai la conviction que ceux-là devraient avoir au moins le même poids de voix que ceux qui sentent le parfum.

## 7. Sport

### a. *European forester's competition in nordic skiing (EFNS) - Lenzerheide 2015*

A cette occasion à Lenzerheide, quelques athlètes suisses sont rentrés en Suisse avec du métal précieux. Nous félicitons tous les participants ainsi que les organisateurs de l'association EFNS 2015 pour cet événement réussi.

### b. *Le Championnat de ski ASF aura lieu le 24.01.2015 à Melchsee Frutt*

Les sections de Nidwald et Obwald ont organisé au Melchsee-Frutt le 16e championnat forestier suisse. Il était possible de faire deux parcours exactement en même temps. Environ une centaine de bénévoles y ont pris part. Merci pour l'organisation !

## 8. Stratégie de l'éducation Forêt

Dans le cadre de la réalisation de la stratégie de l'éducation Forêt Suisse, l'ASF a soumis à l'OFEV une demande de projet pour promouvoir et assurer la relève dans l'économie forestière. Quelles sont les motivations des jeunes en fin de scolarité, qui apprennent un métier à l'intérieur de la branche forestière, ou pour quoi de jeunes spécialisés migrent vers d'autres branches juste après leur formation ? Les résultats de projet seront probablement disponibles en fin 2016.

## **9. Un CCT ou des idées bien différentes**

La convention collective de travail (CCT) forestière est l'une de nos plus grandes préoccupations. Une réunion pour mettre les choses au clair avec l'EFS (Entrepreneurs Forestiers Suisse) a eu lieu en début d'année et l'EFS (Economie Forestière Suisse) a pu aussi, après un second élan, gagner le droit de collaboration dans le groupe de travail CCT. Bien que les trois associations EFS, ASF et EFS aient diverses motivations pour la réalisation d'un CCT, nous sommes convaincus que dans cette affaire les branches forestières doivent coopérer. L'étape suivante est la mise au clair de la faisabilité d'une obligation générale du CCT avec l'autorité fédérale compétente (seco).

## **10. CP positive et utile**

Le 6 mars, la conférence annuelle des présidents (CP) s'est tenue à Olten. Les points principaux de l'ordre du jour de l'AD y ont été discutés et les préoccupations des sections traitées. Une analyse du travail du comité directeur mentionnée dans le point 5 a été mise en discussion.

La stratégie et l'orientation du comité directeur de l'ASF ont été positivement accueillies par les présidents et les représentants présents.

## **11. Le grand choc– Nous sommes ensemble**

A la mi-janvier le choc du franc nous tombe dessus sans prévenir. Beaucoup d'entreprises privées et publiques impliquées dans la chaîne du bois ressentent des difficultés dans l'exportation du bois. La dépendance réciproque est palpable. Il nous semble important que les propriétaires forestiers soutiennent également les entreprises forestières (EF) et ne retardent pas toutes les coupes de bois.

Le comité directeur de l'ASF soutient tous les efforts et offensives politiques de l'EFS, lesquels auraient l'action d'amortir le choc du franc. Au final, il s'agit de postes de travail, que ce soit des entreprises publiques ou des EF qui sont concernés.

Ceci a été également publié du côté de l'ASF.

## **12. Sur l'alpage**

Cette année, nous avons passé les deux journées de réunions du comité sur l'alpage familial de Peter, à proximité du Lac Noir dans les Préalpes fribourgeoises. Ainsi nous avons eu plus de temps pour examiner les thèmes actuels de l'association. Vendredi, deux membres du CdG se sont joints à la réunion afin de répondre à quelques questions importantes. En plus du travail statutaire de notre association, nous avons eu l'occasion de faire connaissance avec le nouveau comité directeur et notre secrétariat (Patrik et Andrea). Merci Peter pour ton hospitalité.

## **13. Merci, Danke, Grazie, Grazia**

Puisque nous sommes déjà aux remerciements, je tiens à conclure en remerciant tous les collègues du comité, notre secrétariat, le CdG, tous les fonctionnaires et délégués pour leur engagement en faveur de notre association.

Nous remercions tout particulièrement l'OFEV (division Forêt) qui promeut l'ASF et soutient dynamiquement notre travail.

**Nous remercions également la section ASF de Zurich pour l'organisation de cet événement.**

Je vu dir marci, grazie a tutti.

Lavin/Oberschrot, le 19.08.2015

A. Denoth/P. Piller

***Le bilan annuel a été accepté à l'unanimité.***

## 05 Comptes annuels 2014 /rapport des réviseurs

Patrik Hofer expliqua les comptes annuels 2014 annexés à l'invitation.

Le compte des résultats 2014 se clôture avec un rendement total de 96 989,40 CHF et des dépenses totales de 111 452,69 CHF, avec une perte de 14 823,24 CHF (budget 2014 : perte : 14 800 CHF). Le bilan 2014 fait ressortir un montant actif total de 276 776,43 CHF.

Au 31.12.2014, la fortune de l'association s'est élevée à 191 445,58 (31.12.2013: 206 268,82 CHF).

L'amortissement de 6124,00 CHF se compose des postes de remorques de compétition (1800,00 CHF) ainsi que de la vente de T-shirts et autres (4324,00 CHF).

Prises de parole:

Pour une meilleure comparaison, le compte actuel et le budget devraient être présentés ensemble. Dans la présentation existante, la somme du bilan présentée ne correspond pas au total des postes d'actifs. Une version corrigée du bilan total sera distribuée aux sections ultérieurement.

Le 27 avril 2015, les contrôleurs Markus Tanner et Sam Hess ont contrôlé les comptes annuels 2014 avec le bilan et le compte de résultats au secrétariat, et certifient sa conduite en bonne et due forme. En même temps, les comptes «mandat confédéral» sont également examinés et approuvés. Afin de simplifier, le comité a l'intention, d'unir les comptes annuels de l'ASF et le mandat confédéral sous un même compte, vous en saurez plus lors de la CP2016. Markus Tanner recommande à la réunion d'accepter le bilan annuel examiné et ainsi de soulager le comité directeur.

En comparaison à l'année dernière (total :2008), le nombre actuel de membres a baissé de 152 personnes : 1583 membres collectifs, 65 membres individuels, 19 membres d'honneur et 189 pensionnaires. Ce qui équivaut à un total de 1856 personnes.

Les compte annuels et le bilan sont soumis à discussion. Personne ne demandant la parole, le coprésident Arnold Denoth a procédé au vote.

***Les comptes annuels 2014 ainsi que le rapport de révision sont acceptés à l'unanimité par l'assemblée des délégués.***

## 06. Dans les ressorts

Les données suivantes informeront sur les activités des ressorts:

### ***- Fédération de la Formation Professionnelle (FFP) Forêt (Rolf Lüscher)***

Les recettes budgétisées pour 2014 d'un montant d'un million de francs n'ont pas pu être réalisées. Grâce aux économies de l'administration, le compte annuel a pu être clôturé avec un excédent de 20 000 CHF. Les moyens sont justes et une augmentation de cotisation sera requise.

Capital de fonds au 31.12.2014: 362 537,70 CHF

Nouvelles FFP, affaires en cours:

- en raison du mauvais état de l'économie, la commission des fonds a décidé, de ne pas majorer la cotisation pour la FFP en 2015

- une ferme gouvernance des fonds avec contrôle des entreprises débitrices et des entreprises forestières

- les responsables de la FFP remercient tous les débiteurs pour leur solidarité.

Plus d'informations sous: Secrétariat c/o Codoc, [www.bbg-wald.ch](http://www.bbg-wald.ch), tél. 031 386 70 00

**- organisation du monde du travail Forêt Suisse (Rolf Lüscher)**

- comité: Erwin Schmid prend la relève de l'actuel président Hanspeter Egloff nouveaux au comité, Dres Mäder (EFS) et Beat Philipp (ibW)
- Le projet de stratégie de formation «projet de sauvegarde et de promotion des entreprises formatrices» est en cours. 600 entreprises forestières sont sondées par un questionnaire. Celles-ci sont en cours d'analyse. Ce sont en particulier les praticiens forestiers qui sont affiliés au groupe d'accompagnement.
- Les apprentis-bûcherons pourront débiter, dès le mois d'aout, leur apprentissage à partir de 15 ans. Ortra Forêt Suisse a rassemblé les conditions pour des mesures préventives sous forme d'un catalogue d'exigences à l'attention des offices cantonaux de la formation professionnelle.
- Evaluation de l'enquête auprès d'apprentis forestiers diplômés 2015 (281 retours):
  - un taux de femmes très faible (2)
  - un taux satisfaisant reste au sein de la branche (64 % dans l'enseignement (incluant ceux qui peuvent rester en service jusqu'à l'école de recrues), 20 % aide cdmt, 16 % autres)
  - 30 % de migration vers d'autres branches (agriculture, jardinage, police, etc.)
  - 90 % feraient à nouveau le même parcours professionnel
  - Les buts de la formation:
    - Chef de machine (29 %), contremaitre forestier (15 %),
    - Séjour à l'étranger (12 %),
    - Bûcheron (10 %),
    - Haute école spécialisée (4 %)
- Commission de l'assurance qualité Forêt (CAQ Forêt):  
 Christina Giesch (Forêt Valais) est la nouvelle directrice depuis l'automne 2015

**- CCT Forêt Suisse (Ralf Malzach)**

Dans le cadre d'un projet ASF qui a pris naissance lors de la CP2015 et repris par les sections, Ralph Malzach s'est penché durant ces derniers mois sur les fondements et les données d'un CCT Forêt Suisse. A ce sujet, les efforts dans les cantons (FR, VS, NE, TI) sont consultés et ensemble avec Heinz Bucher (section FR) les premières clarifications ont eu lieu dans les associations et les communes. Sous la forme d'une CCT SA forestière, ensemble avec les Entrepreneurs Forestiers Suisse (EFS) et l'Economie forestière Suisse (EFS), les vérifications pourront avancer.

**Programme et étapes importantes:**

- Le 15 mai: l'EFS et l'ASF se sont réunis à Berne pour se prononcer sur le CCT (Le procès-verbal a été établi)
- Le 15 juin: l'EFS et l'ASF ont rédigé un argumentaire CCT (le réajustement est en cours)
- Le 15 juillet: l'EFS, l'ASF, l'EFS ont tenu une réunion le 1er juillet avec le CC EFS au sujet d'une CCT (l'EFS est là pour l'étude de faisabilité)
- Le 15 juillet: Heinz Bucher FR et Ralph Malzach ASF se rencontrent à Berne avec monsieur Lindegger (président de l'association de communes)
- Le 15 aout/septembre: échange avec seco et avec des associations de communes/associations communes bourgeoises.
- Le 15 septembre: l'ASF a mené des négociations de salaires avec l'EFS (discussion sur l'augmentation du salaire de base)
- Octobre/ Le 15 novembre : 1ère réunion du groupe de travail EFS, ASF, EFS (input Valais/Fribourg et étude de faisabilité)
- 1er trimestre 16: 2e réunion du groupe de travail conjointement avec les communes et le seco
- 2e trimestre 16: 3e réunion du groupe de travail (faisabilité, décision et information)

**Objectif:**

CP 2106: premières informations au sujet de l'état du travail dans le groupe de travail  
AD 2016: communiquer la faisabilité pour les employés publics: Oui/Non

**- Championnats de bûcheronnage (Ralph Malzach)**

Lors du 10e Championnat suisse de bûcheronnage 2015 qui s'est déroulé à Lucerne et à la grande joie des organisateurs une belle compétition a pu se disputer, et ce sous les meilleures conditions climatiques (actifs: 1er Balz Recher (BL, ancien champion Suisse), 2e Florian Isler (ZH), 3e Philipp Amstutz (BE) et U24: 1er Michael Steiner (TG), 2e Linus Staublin (AG), 3e Matthias Biolley (NE)).

Un autre point fort durant ces deux jours de foire fut la fête au Grizzly-Saloon en plein air avec l'attraction spéciale de la Coupe du changement de chaîne. Le vainqueur fut ici Uli Huber (DE).

Il y a eu quelques problèmes avec les frais de départ. Bien que la devise soit que celui qui ne paye pas, ne participe pas, il manque encore de l'argent. Ralph Malzach s'adresse aux responsables des sections cantonales et leur demande d'agir au sujet de l'acquisition des paiements et de mettre au courant toutes les personnes redevables.

**07. Renouvellement de l'affiliation de l'ASF au Swiss Sponsoring Pool, 2016-2019**

Ralph Malzach définit l'importance du Swiss Sponsoring Pools (SSP), informe au sujet de l'utilisation de ce moyen et explique la raison pour laquelle l'ASF en est membre:

1. Contributions annuelles par marque ou membre: 6000 CHF = 24 000 CHF/période
2. Bannières publicitaires et logo disponibles dans le Pool
3. Budget SSP pour toute la période: 350 000 à 400 000 CHF
  - environ 100 000 CHF Compétitions cantonales
  - environ 100 000 CHF Championnat Suisse
  - environ 80 000 CHF Equipe nationale pour WM
  - environ 80 000 CHF Frais, indemnités de fonction, administration, publicité

Le SSP est la meilleure organisation pour le maintien durable de nos belles compétitions professionnelles. Elle donne une fondation à tous les efforts produits dans les cantons et développe l'équipe nationale.

Ralph Malzach informe au sujet du recueil de normes, lequel existe depuis vingt ans, en rapport aux compétitions de bûcheronnage et aux championnats, et qui fut déjà développé par Max Fischer (IALC) Extrait: *...Les gains des organisations des événements nationaux pourront être utilisés pour couvrir ces dépenses (pour une équipe nationale ou pour un championnat du monde). D'autres coûts devront être recouverts par le Sponsoring, etc. L'ASF est la seule à pouvoir disposer du gain du Sponsoring et la publicité qui concerne l'équipe nationale. Dans la mesure du possible, les associations cantonales pourront également prendre part aux dépenses de l'équipe nationale...*

Ralph Malzach appelle les personnes présentes à voter pour la prolongation de l'affiliation de l'ASF au SSP afin de permettre la continuation des compétitions professionnelles.

**Prises de parole:**

Andi Marti (section TG) prend la parole et expose le problème croissant du recrutement de jeunes pour les compétitions cantonales. Lui-même ayant organisé avec des collègues du canton de Zurich des compétitions cantonales, essaye de comprendre les raisons pour lesquelles les jeunes ne sont pas motivés et tente de donner une explication:

la compétition de bûcheronnage au niveau national est aujourd'hui un sport d'élite, lequel est dominé par quelques «Vétérans» actifs. D'après le règlement de compétition, quatre

compétiteurs par canton sont autorisés, parmi lesquels un seul compétiteur U24. Afin d'accéder au plaisir d'un statut actif, pour les moins de 24 ans, l'incitation et la motivation à persévérer font défaut. Il nous compare à d'autres branches (par ex. SwissSkills) où se sont exclusivement de jeunes professionnels qui participent et qui sont encouragés. De manière générale, il faudrait investir beaucoup plus dans la subvention de base. L'argent devrait être investi plus dans cette direction et non pas dans un Pool, dans lequel l'engagement de l'ASF n'est pas révélé publiquement. Un membre du Sponsoring Pool n'est également pas libre dans cette institution. Un sponsor séparé pourrait aussi éventuellement libérer plus d'argent s'il n'était pas représenté au même niveau avec ses concurrents principaux sur la liste de sponsoring.

Il aimerait que l'Assemblée vote pour le retrait de l'ASF du SSP, il aimerait aussi que les compétitions de bûcheronnage ne soient plus liées à l'ASF et que les acteurs des compétitions puissent proposer des réformes.

Il ajoute que la branche forestière dans le contexte économique actuel se trouve dans une situation difficile et souhaiterait que l'ASF mette en place tous les moyens dont elle dispose afin d'améliorer cette situation.

Arnold Denoth soumet l'AD au vote au sujet de la requête du comité et de la conférence des présidents concernant la prolongation de l'affiliation de l'ASF au SSP pour les années 2016-2019.

La votation suit:

Pour: 39 voix

Contre: 2 voix

Abstentions: 11 voix

***La requête du comité et de la conférence des présidents concernant la prolongation de l'affiliation des l'ASF au Swiss Sponsoring Pool (SSP) pour les années 2016-2019 est approuvée par une majorité des voix par l'Assemblée des délégués 2015.***

## **08. Adaptation des statuts et règlement interne**

### **a) Adaptation du nombre de membres du comité**

Arnold Denoth définit l'article 20 du statut de l'ASF:

*Le comité se compose de 7 membres. L'AD peut stipuler un autre nombre. Si possible, toutes les parties de la Suisse ainsi que tous les corps de métiers devraient être représentés au comité.*

A la recherche de nouveaux membres pour le comité, l'ASF a rencontré assez de candidats sérieux, c'est pourquoi le futur comité auditionnera 8 membres.

L'AD a proposé un vote concernant un nouveau nombre de membres au comité puisqu'avec les 3 membres à élire au comité (voir point 10) le nombre statutaire maximal au comité est dépassé d'un membre.

Le nouveau comité sera dorénavant constitué de huit membres, lesquels représenteront toutes les parties du pays ainsi que tous les corps du métier.

Prises de parole:

François Fahrni (directeur ASF, 2007-2013) soutient la proposition du comité, d'autant plus que la charge du comité pour les affaires en cours est énorme. Patrik Rhyner (GL) propose qu'en cas d'une révision des statuts, l'énoncé devrait être reformulé de manière à limiter le nombre des membres du comité à un minimum (5). Avec le vote sur l'adaptation du nombre de membres au comité par l'AD, une révision des statuts s'avère inutile.

La votation suit:

Pour: 52 voix  
Contre: 0 voix  
Abstentions: 0 voix

**La requête de l'actuel comité de l'ASF, pour un futur comité composé de huit membres, est approuvée à l'unanimité.**

#### **b) Adaptation du règlement**

Arnold Denoth explique les adaptations rendues nécessaires du règlement de l'ASF, lesquelles découlent entre autres de l'augmentation des cotisations de membres. (voir décision AD2014, Brienz) Les adaptations suivantes dans le règlement du comité de l'Association du personnel Forestier Suisse ont été approuvées par l'AD:

#### **Nouveau:**

indemnité kilométrique: 0.50 CHF/km

#### **Modification:**

Cotisations de membres:

|                                      |                              |
|--------------------------------------|------------------------------|
| Membres actifs                       | 60 CHF (actuellement 40 CHF) |
| Membres passifs                      | 60 CHF (actuellement 40 CHF) |
| Apprentis                            | -. CHF (actuellement 20 CHF) |
| Pensionnaires, membres d'honneur ASF | -. CHF (actuellement -. CHF) |

La votation suit:

Pour: 52 voix  
Contre: 0 voix  
Abstentions: 0 voix

**Les adaptations faites dans le règlement de l'Association du personnel Forestier Suisse ont été approuvées à l'unanimité par l'Assemblée de délégués 2015.**

### **09. Budget 2016**

Arnold Denoth commente le budget 2016 annexé à l'invitation, celui-ci étant basé sur les données actuelles, c'est-à-dire qu'il prend en considération l'augmentation de la cotisation des membres.

Les prestations en rapport à la direction du secrétariat sont évaluées à un montant de 45 000 CHF. La contrepartie pour le travail du comité directeur est budgétisée à 18 000 CHF. Pour l'amortissement 5000 CHF seront utilisés. Les autres postes restent plus ou moins dans le même cadre que l'année précédente. Le budget général se monte à 110 200 CHF. Les recettes générées par les cotisations des membres sont estimées à 85 000 CHF, ainsi que le support financier de la confédération est estimé à 20 000 CHF. Pour le budget 2016, un rendement total de 106 000 CHF et une perte de 4200 CHF est calculée.

Prises de parole:

La présentation est très confuse. L'on souhaite qu'une autre forme soit choisie. Les coûts du Championnat de ski seront comme d'habitude couverts par le sponsoring des organisateurs et ne seront presque pas une charge pour les comptes de l'association. La contribution au SSP est déjà prise en compte dans le budget.

Arnold Denoth prie l'Assemblée de voter sur le budget 2016.

**Le budget est accepté.**

## 10. Votations

Comme mentionné précédemment, il s'agit de voter pour les trois nouveaux candidats au comité: Alexandre Magnin, Hanspeter Isler et Enea Pasinelli. Arnold Denoth prie les représentants des sections de présenter leurs candidats brièvement:

Alexandre Magnin a 28 ans et vit dans le canton de Fribourg. Il détient une double formation de forestier (ES), il est indépendant et s'engage en tant qu'instructeur de cours.

Hanspeter Isler, contremaitre forestier du triage forestier Niederholz (ZH) depuis 1981, vit dans le canton de Thurgovie. La formation d'apprentis, la forêt durable et la chasse sont ses spécialités. En tant que membre de l'association de l'arrondissement forestier 5, ainsi que dans la section de Zurich, le travail associatif lui est familier.

Enea Pasinelli, forestier depuis plus de 20 ans et petit entrepreneur. Il forme également des apprentis forestiers-bûcherons et se met à disposition du comité pour représenter la Suisse italienne.

Arnold Denoth soumet le vote des trois candidats en bloc.

***Alexandre Magnin (FR), Hanspeter Isler (ZH) et Enea Pasinelli (TI) sont élus au comité directeur à l'unanimité et avec applaudissement.***

## 11. AD2016 à Bâle du 16.9.2016

Martin Krähenbühl, représentant la section des deux Bâles, informe au sujet de l'AD2016. Celle-ci aura lieu à Bâle, le 16 septembre 2016.

## 12. Divers (vote des membres d'honneur)

### - ***Championnat de ski (Enea Pasinelli)***

Le 17e Championnat de ski 2016 aura lieu les 23-24 janvier 2016 à Airolo (TI). Enea Pasinelli promet un bel événement et invite cordialement toutes les personnes présentes.

### - ***Vote des membres d'honneur***

Arnold Denoth présente les membres du comité directeur de longue date, Gottfried Bossi et Markus Steiner comme candidats aux membres d'honneur. En tant que directeur de l'ASF, Gottfried Bossi s'est particulièrement engagé durant ses huit années de mandat pour la compréhension mutuelle entre l'économie forestière et la chasse. Il a participé de façon déterminante à l'organisation du WLC2014 à Brienz et a représenté avec emphase la voix du personnel forestier. Markus Steiner était président de la Fédération pour la formation professionnelle, s'est engagé au FSC-Suisse et a été à sa manière, précise et soigneuse, la conscience juridique de l'ASF.

***Les deux candidats ont été élus par l'AD2015 à l'unanimité et sous les applaudissements, membres d'honneur.***

Le coprésident remercie Gottfried Bossi et Markus Steiner pour leur immense engagement au service de l'ASF...

Plus personne ne demandant la parole, le président clôture l'assemblée des délégués 2015 à 12:00.

Pour finir l'ingénieur forestier cantonal Konrad Nötzli salue les personnes présentes. Il présente le service forestier et la forêt dans le canton de Zurich; la fonction de la forêt-biodiversité, promotion de la relève et efficacité sont en premier rang.



Erwin Schmid (président de l'Ortra Forêt Suisse) se présente brièvement et informe le public sur les missions et les enjeux auxquels il aura à gérer dans sa nouvelle activité.

Lucerne, le 04 octobre 2015

Le Coprésident

Le Chargé d'affaires

Arnold Dentoth

Patrik Hofer